



Conférence de presse - Mercredi 18 avril 2018

Déclaration liminaire - Sébastien MENESPLIER

Tout d'abord je vous remercie d'avoir répondu positivement à notre invitation.

Cette conférence de presse se tient dans un contexte particulier. En effet, si l'action des cheminots occupe le devant de la scène, d'autres salariés sont aussi mobilisés. Je pense à ceux d'Air France, de Carrefour récemment et les électriciens et gaziers.

Il y a aussi un nouvel appel dans la fonction publique pour le 22 mai et des facultés occupées par les étudiants.

Si les mots d'ordre ne sont pas identiques, c'est bien les choix opérés par le gouvernement et les entreprises qui sont contestés.

Contrairement à ce que l'on peut entendre parfois, la CGT ne recherche pas d'être une force d'opposition au président Macron et à son gouvernement. La CGT est dans sa responsabilité d'organisation syndicale qui est de défendre l'intérêt des salariés contre toutes les orientations, d'où qu'elles viennent, qui mettent à mal les garanties collectives et individuelles.

Si les cheminots se battent pour la défense du service public du rail, la lutte menée par les travailleurs du secteur énergétique porte avant tout sur le service public de l'électricité et du gaz.

Depuis des décennies, les usagers et les salariés subissent au quotidien les conséquences de la déréglementation et de la déstructuration du secteur.

Pour les uns, ce sont des points d'accueil de proximité qui ferment, des délais d'intervention qui se rallongent et bien d'autres désagréments. Pour les autres se sont des restructurations permanentes, des suppressions d'emplois, des conditions de travail qui se dégradent et le sentiment de ne pas réaliser les missions qui leur sont confiées.

Ces problématiques sont aussi posées par les élus des Comités Centraux des Entreprises de GRDF, ENGIE, ENEDIS, EDF SA et le Comité d'Etablissement Commerce EDF SA qui se sont inscrits dans une campagne de défense d'un projet de société qui passe par un vrai service public de l'énergie, garant de la cohésion sociale, de l'égalité de traitement, de la solidarité et de l'optimum économique pour la meilleure qualité au moindre coût.

Face à cette situation, la FNME-CGT a décidé d'aller plus loin et d'intervenir de manière offensive en menant une lutte dans l'objectif de préconiser des solutions aux différents problèmes rencontrés depuis 20 ans par les usagers et par les salariés du service public de l'électricité et du gaz.

C'est aussi l'occasion d'intervenir et se faire entendre dans le débat public sur la « Programmation Pluriannuelle de l'Énergie » par la mobilisation des salariés. Notre première revendication porte sur l'exigence d'un nouveau service public de l'électricité et du gaz pour contraindre les différents acteurs d'agir dans un seul but celui de la réponse aux besoins de la nation, pour le bien commun. Mais, pour autant, nous n'abandonnons pas nos revendications en matière d'emploi, de salaires et de conditions de travail.

Nous considérons qu'un nouveau service public de l'électricité et du gaz passe d'abord par un bilan de la déréglementation du secteur de l'énergie à l'échelle nationale et européenne, qui est loin d'avoir apporté aux citoyens les bienfaits annoncés de la concurrence. L'absence de retour d'expérience est fortement préjudiciable à l'acceptabilité des nouvelles politiques.

La multiplication des opérateurs privés, qui utilisent les infrastructures voire les moyens de production payés par la collectivité dans le seul objectif de s'enrichir aux frais des citoyens, fragilise le service public de l'électricité et du gaz.

La fin des tarifs régulés imposés par la 4^{ème} directive européenne libèrera les prix, ce qui génèrera pour les usagers des augmentations conséquentes des factures.

Un des axes essentiels doit être la réorientation de la politique énergétique vers un service public de l'énergie répondant aux besoins de la nation, avec un mix énergétique qui ne surévalue pas la capacité de développement des énergies renouvelables et qui intègre de véritables filières industrielles, pourvoyeuses d'emplois durables et des garanties collectives de haut niveau pour les travailleurs.

J'en viens maintenant à notre projet. Nous considérons que l'énergie n'est pas une marchandise comme les autres, elle doit être qualifiée d'intérêt général, notre bien commun.

Notre projet porte un Service Public de l'énergie, garant de la cohésion sociale, de l'égalité de traitement, de la solidarité, de la protection de l'environnement et pour la meilleure qualité au moindre coût.

Un service public de l'énergie : pour qui ?

L'Énergie est un droit, tous les citoyens doivent être égaux dans l'accès à l'énergie, quel que soit le lieu géographique ou la situation sociale.

La facture des usagers doit répondre aux besoins de fonctionnement et d'investissement du Service Public de l'Énergie. Les enjeux climatiques, sociaux et économiques du XXI^{ème} siècle ne laissent pas de place à la prédation des actionnaires.

Un service public de l'énergie doit permettre le développement humain durable, la cohésion sociale et la protection de l'environnement pour lutter contre le réchauffement climatique.

Le principe de la péréquation tarifaire pour déterminer une facturation identique quelle que soit leur localisation géographique, constitue une base à un aménagement du territoire égalitaire.

Nous proposons de redéfinir les contours d'une nouvelle tarification où usagers, industriels auraient leur mot à dire, pour des tarifs alliant l'investissement de haut niveau et l'exploitation de l'énergie au plus bas coût dans un optimum technico-économique.

Un service public de l'énergie : quel contrôle ?

Gagner une démocratie « énergétique » permanente entre les citoyens élus, les entreprises, les salariés et les usagers en créant de nouveaux droits et d'espaces d'intervention et de contrôles des salariés et des citoyens dans la sphère publique.

La qualité et l'impartialité du service public sont les conditions de l'égalité de traitement. Cela implique :

- Le financement pour assurer en permanence les investissements et l'exploitation des infrastructures ;
- Un système solidaire basé sur le principe « chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins » ;
- Un mécanisme permettant l'accès au service de façon identique à tous les usagers ;
- Une évaluation constante des besoins à travers l'expression des usagers pour faire évoluer le service public.

Un service public de l'énergie : comment ?

Premier constat, la libéralisation de l'électricité et du gaz a complètement déstructuré ces deux secteurs. La première étape incontournable passe par la fin du marché de l'électricité et du gaz.

Deuxième constat, nous ne sommes plus dans une phase de reconstruction comme l'était la France au sortir de la seconde guerre mondiale, mais les enjeux climatiques et sociaux autour de l'énergie vont fondamentalement transformer l'ensemble des filières industrielles de l'Énergie.

Troisième constat, la fragilisation des acteurs historiques de l'électricité et du gaz en France pèse sur leurs capacités à répondre aux enjeux. In fine, l'état et la population vont assumer les errances de la libéralisation.

Après l'arrêt des marchés de l'électricité et du gaz, il faut nous attaquer à l'organisation des filières industrielles de l'énergie. Elles doivent devenir de véritables acteurs au service de la cohésion énergétique

territoriale, de la lutte contre le réchauffement climatique, de la lutte contre la précarité énergétique et répondre à l'intérêt général et pas à celui du capital.

Enfin, pas de véritable Service Public sans des conditions de travail et de vie de ses travailleurs de haut niveau. L'ensemble des travailleurs du champ exerçant leur profession dans le domaine de l'énergie doivent posséder les mêmes droits et garanties collectives : le statut de l'énergéticien. Il s'agit de donner les moyens aux travailleurs d'avoir des conditions de travail de haut niveau pour réaliser leurs missions et pour éviter le dumping social entre travailleurs de l'énergie.

Bâtir un Service Public de l'énergie

Nous revendiquons une nouvelle nationalisation du secteur énergétique, seule solution pour une planification énergétique qui permette de lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

Nous proposons la création d'un pôle public de l'énergie pour être l'outil démocratique de gestion national qui permette d'organiser l'ensemble du service Public.

Il organisera et pilotera des missions et activités de services publics, la gestion des ressources financières, des investissements, de la recherche et développement, de l'utilisation des matières premières, vers la réponse aux besoins dans un cadre humain durable respectant l'environnement.

Le pôle public devra en outre organiser la mise en œuvre des politiques publiques portant sur les économies d'énergies et l'efficacité énergétique.

L'énergie doit être déclarée d'intérêt général et sortie du secteur concurrentiel. L'état peut s'appuyer sur les Services d'intérêts Généraux prévus dans les règlements européens pour sortir de la concurrence.

Lutter contre l'exclusion et la précarité énergétique

Nous proposons d'appliquer une TVA à 5,5% sur l'ensemble de l'énergie (20% actuellement).

Nous revendiquons l'arrêt immédiat des suspensions ou réductions d'alimentation pour les usagers ayant des difficultés financières, sources régulières de drames familiaux.

Débat public sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)

Comme je le disais, nous avons décidé de nous engager résolument dans le débat sur la PPE. Nous vous avons remis notre contribution figurant dans le cahier d'acteur. Je ne vais donc pas en détailler les différents points. Nous faisons des propositions pour structurer chaque filière dans un cadre de cohérence globale (réduction des émissions de CO2, mix énergétique et sécurité d'approvisionnement).

Lutter pour gagner – Faire converger les luttes

Je terminerai mon propos liminaire sur l'appel de la FNME-CGT à l'ensemble des travailleurs de l'énergie à faire grève le 19 avril pour l'avenir du service public, pour ses emplois et leurs garanties collectives de haut niveau.

Nous appelons les salariés à participer aux assemblées générales de salariés, aux interventions sur l'outil de travail et aux manifestations dans l'objectif de construire la convergence des luttes avec les secteurs professionnels mobilisés. D'ailleurs au moment où je m'exprime, des actions de reprise en main de l'outil de travail sont organisées de partout dans le pays. Basculement d'heures pleines en heures creuses, interventions sur des concentrateurs Linky et remises en énergie.

La suite s'organisera, chaque semaine, à commencer par la semaine prochaine avec des temps forts les 24 et 26 avril où des actions sont déjà prévues avec nos camarades cheminots et les jeunes étudiants.

Dans la foulée viendra le 1^{er} mai où les énergéticiens seront présents dans tous les cortèges de France et de Navarre avec les travailleurs, les retraités, les privés d'emploi, les travailleurs sans papiers et la jeunesse.

Pour terminer, une intersyndicale CFE-CGC, FO et CGT se tiendra le 2 mai à 14h afin d'analyser la situation politique et sociale qui touche le monde du travail notamment les salariés du secteur de l'énergie et les usagers du service public de l'électricité et du gaz.